
Compte rendu du CSAL en Formation plénière du 09/01/2024

Le Comité social d'administration locale (CSAL) de la DIRCOFI Ile-de-France s'est réuni en formation plénière le 9 janvier 2024. La CFTC Finances publiques vous rend compte de cette instance.

ORDRE DU JOUR

1/ Situation des emplois à la DIRCOFI Ile-de-France au 1er septembre 2024 [soumis au vote] :

Sur les emplois, la Direction a déclaré qu'au 1er septembre 2024, le plan global de la DGFIP prévoit 200 suppressions d'emplois, après 850 suppressions en 2023. De nouvelles missions ont été attribuées à la DGFIP et concernent les services de contrôle fiscal, taxes d'urbanisme et taxes douanières.

A ce jour, l'ENFIP compte augmenter ses effectifs de stagiaires accueillis, qui s'élèvent aujourd'hui à 4 500, tous grades concernés. La conséquence est que les arrivées à la DIRCOFI en sorties d'école vont augmenter dans les prochaines années, ce qui va accroître les besoins en formation.

Variation nette des emplois de la DIRCOFI IDF au 01/09/2024 = 26 emplois créés

La CFTC Finances publiques a salué ces créations d'emplois, même si elles ne compensent pas les suppressions sur les cinq dernières années.

Dans les brigades de vérifications, un sous-effectif de 39 inspecteurs/inspectrices est constaté. Une brigade de contrôle, gelée depuis juillet 2022, sera fermée au 01/09/2024. Ses effectifs seront versés à ceux des services de direction.

Deux nouvelles brigades patrimoniales seront ouvertes en septembre 2024, afin de renforcer le contrôle de la fiscalité du patrimoine. Les nouveaux emplois d'inspecteurs financeront la création de ces **deux nouvelles Brigades patrimoniales (BPAT)** à hauteur de 20 emplois et 1 autre emploi sera positionné en Direction. L'emploi d'Inspecteur Principal sera positionné sur l'une des BPAT créées.

Un total de 120 inspecteurs stagiaires sont préaffectés aujourd'hui pour la DIRCOFI, avant les arbitrages faits par les services centraux quant aux candidatures reçues. En janvier 2023, il y avait 110 stagiaires préaffectés, pour 67 stagiaires affectés effectivement en DIRCOFI en mai 2023.

2/ Questions diverses :

a/ Les Jeux Olympiques sur la période de juillet à septembre 2024 :

Les épreuves des jeux olympiques sont prévues du 26 juillet au 11 août 2024.

Les épreuves Jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024.

La Direction a déclaré ce 9 janvier *“qu’il n’est pas encore décidé sur la situation de la Direction par rapport à la zone de sécurité entourant le stade de France et la piscine olympique. [La Direction générale à Bercy n’a pas donné de consignes.]”*

La CFTC Finances publiques s’oppose à l’imposition de congés et au télétravail à temps complet. Nous demandons que des solutions soient proposées, afin d’accueillir ponctuellement les agents de la DIRCOFI dans des locaux de la DGFIP à proximité de leur domicile, en cas de fermeture de la Direction durant les Jeux Olympiques. En effet, les conditions de logement diffèrent entre les agents et un télétravail imposé est source d’une rupture d’égalité dans les conditions de travail. Assumer une importante charge de télétravail dans un appartement de 30 m² en banlieue parisienne, en période de chaleur estivale, n’a rien à voir avec la même charge à assumer en télétravail dans une villa en bord de mer ou dans une maison de campagne.

La CFTC Finances publiques a rappelé qu’il est prévu que les voies de circulation routières menant à la Direction soient fermées. Le niveau de charge des transports publics dans Paris et la petite Couronne n’est pas encore précisé.

La CFTC Finances publiques invite les agents de la DIRCOFI Ile-de-France à consulter le site <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/> afin de prendre connaissance de la carte interactive des impacts sur les routes et dans les transports à Paris et en Île-de-France.

b/ Le déménagement attendu au premier trimestre 2026 :

La Direction a rappelé que l’immeuble SPALLIS devait être acquis par l’Etat en décembre 2023. Cela ne s’est pas encore fait. Cela est dû au fait qu’il faut procéder à l’annulation des autorisations d’engagement pour les loyers 2026 et 2027 des locaux actuels.

L’Etat devrait acheter l’immeuble du SPALLIS en janvier. Des travaux seront menés pour notamment rénover l’isolation thermique et le système de chauffage. Il n’y a pas encore de calendrier concernant le groupe de travail de micro-zoning.

Le prochain CSA en formation plénière est prévu en mars 2024.